



Schweizer Schiesssportverband
Fédération sportive suisse de tir
Federazione sportiva svizzera di tiro
Federaziun svizra dal sport da tir

Lidostrasse 6
CH-6006 Luzern
+41 41 418 00 10
info@swissshooting.ch

Version du 02.06.2025

Mémento pour les

Championnats suisses de tir sur appui 10m 2026

Championnats de groupes et individuels

Carabine 10m et pistolet 10m



La section de Tir sur appui a décidé de contrôler les éléments suivants lors de la finale des championnats de groupes et individuels Carabine et Pistolet 10m qui se déroulera le 15.01.2025 à Berne.

Les points suivants sont obligatoires pour tous les participant au concours:

- Carabine et Pistolet 10m; poids et dimensions conformes aux règles de l'ISSF.
- Carabine 10m
Les vestes de tir, pantalons et chaussures ne seront pas contrôlés.
- Pistolet 10m
Les chaussures seront contrôlées.
- Pour les tireurs assis: hauteur maximale de la chaise: 500 mm - sans dossier.
- Carabine 10m
Pas de contrôle de la détente.
- Pistolet 10m
Poids de la détente 500g.

On ne peut charger qu'un seul coup lors de l'utilisation d'un pistolet à tir rapide 10m.

Appui de pistolet 10m, voir illustration ci-dessous:



Uniquement pour PAC sur appui:

Vu de côté, la surface d'appui ne doit présenter aucune cavité vers l'intérieur. Elle doit être lisse et ne doit pas être recouverte d'un revêtement antidérapant.





Casquette (valable pour pistolet et carabine)

Le port d'une casquette est autorisé. La visière de la casquette ne doit pas dépasser de plus de 80mm au niveau du front de l'athlète.

La casquette en matériau souple peut toucher le dioptre. Une casquette en **matériau non flexible et rigide/dur** ne doit pas **toucher le dioptre**.

Aucun type de casquette ne doit être porté de manière à faire office de visière latérale. Le jury doit pouvoir voir l'œil de l'athlète lorsqu'il est vu de profil.

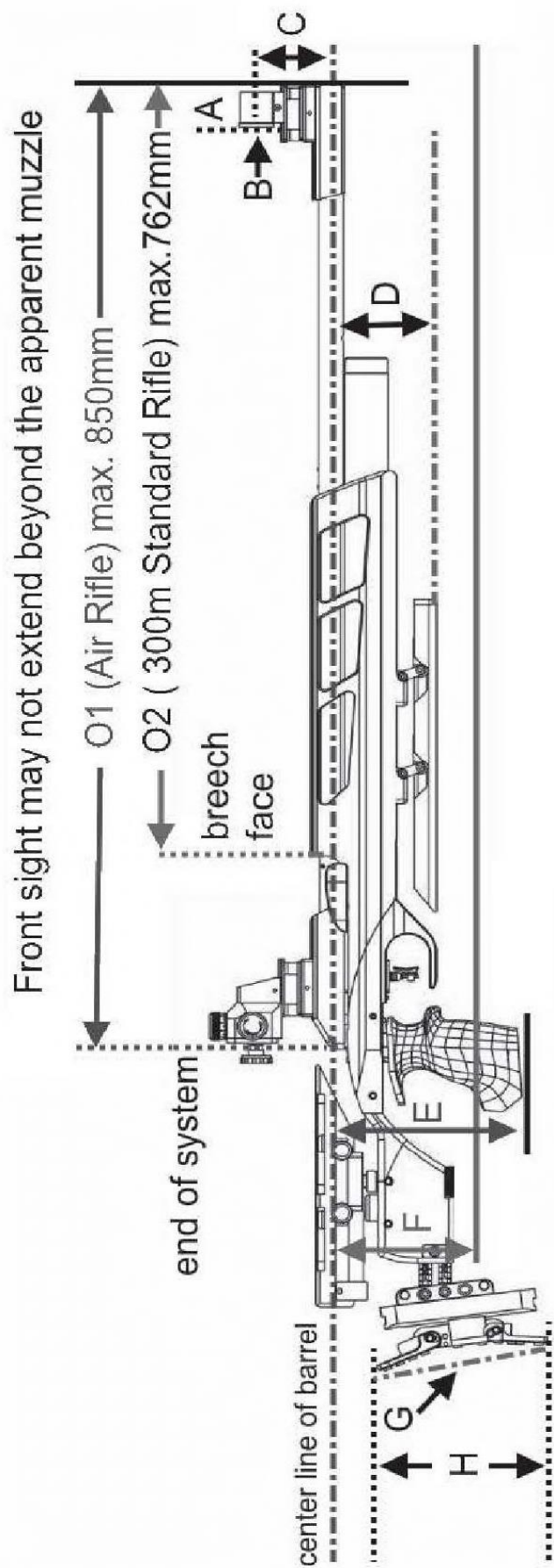
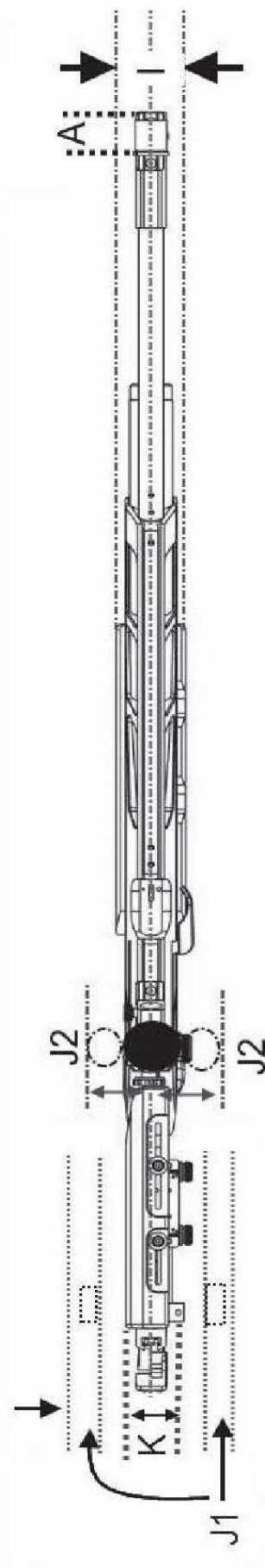
Les visières latérales sur les chapeaux et les lunettes ne sont plus autorisées.

Le diaphragme à iris Gehmann est autorisé:

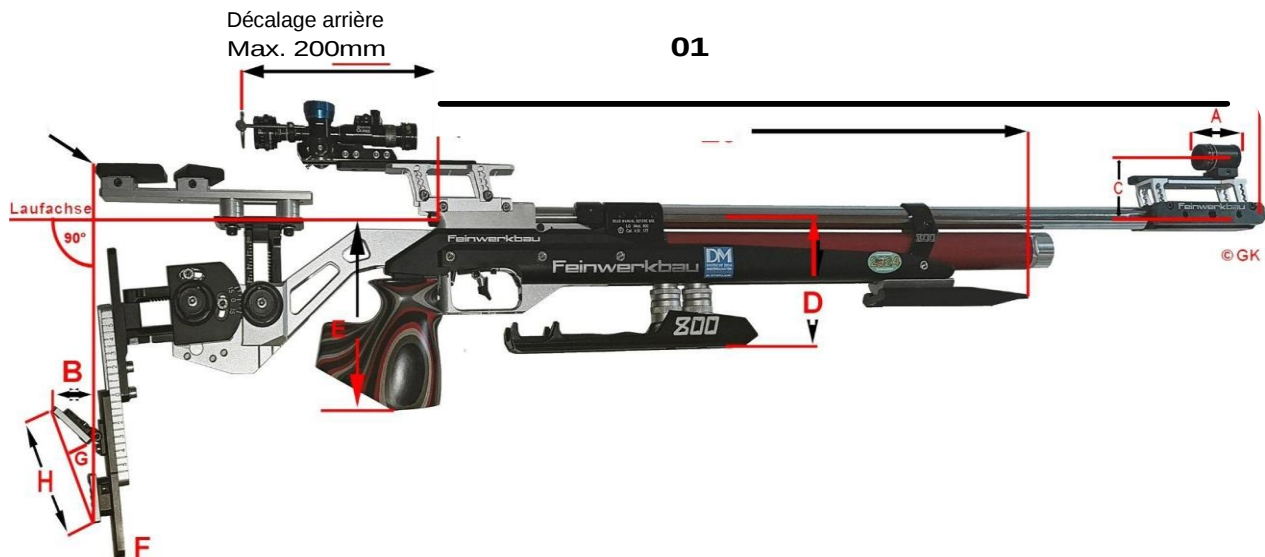


A	Longueur du tunnel de guidon	50mm
B	Diamètre du tunnel de guidon	25mm
C	Hauteur du tunnel de guidon: Distance entre le centre du guidon annulaire ou la hauteur du guidon rectangulaire et le milieu du canon	80mm
D	Profondeur du fût Du milieu du canon à la fin de l'appui-main	140mm
E	Point le plus bas de la poignée pistolet (mesure: du milieu du canon à la fin de la poignée)	160mm
F	Point le plus bas de la crosse entre la poignée et la plaque de couche (ne s'applique pas aux carabines et fusils à crosse en bois)	140mm
G	Profondeur de courbure de la plaque de couche	20mm
H	Longueur de la plaque de couche, d'une extrémité à l'autre	153mm
I	Epaisseur maximale du fût de la carabine	60mm
J1	Distance maximale d'un plan vertical de l'appui-joue jusqu'à l'axe central du canon	40mm
J2	Distance maximale entre n'importe quelle partie d'un plan vertical de la poignée pistolet jusqu'à l'axe central du canon	60mm
K	Décalage de la plaque de couche, mesuré à partir du bord gauche ou droit de la plaque de couche jusqu'au centre de la crosse	30mm
L	Poids de la détente	Libre
M	Poids de la carabine	5.5kg
N	Le tunnel de guidon ne doit pas dépasser la bouche du canon de la carabine	
P	Hauteur maximale des poids derrière le dioptre	60mm
Q	Hauteur maximale des poids entre le dioptre et le tunnel de guidon	30mm

Rifle Measurements Diagrams



Version FST autorisée:



- A: Longueur du tunnel de guidon 50mm
- B: La longueur de l'aillette ne doit pas dépasser 25mm, mesurée à angle droit par rapport à l'axe du canon jusqu'au point le plus bas de la plaque de couche qui touche la veste.
- C: Hauteur maximale de la ligne de visée 80mm, mesurée depuis l'axe du canon jusqu'au centre du guidon annulaire.
- D: Profondeur du fût 140mm
- E: Point le plus bas de la poignée pistolet 160mm
- F: Point le plus bas de la crosse ou du bout de la plaque de couche (ouverte)
- G: Distance de courbure de la plaque de couche 20mm
- H: Longueur de la plaque de couche, d'une extrémité à l'autre 153mm
- E: Point le plus bas de la poignée pistolet (mesure: du milieu du canon jusqu'au bout de la poignée) 160mm
- F: Point le plus bas de la crosse au niveau de la plaque de couche (ouverte)
- 01:** Longueur maximale du système de la carabine à air comprimé 850mm
- * Les poids de la crosse et les appuis-joue ne doivent pas dépasser le point le plus bas de la plaque de couche qui touche la veste

Appui de carabine 10m, voir illustrations ci-dessous:



Monture

- Des cales sous-couche supplémentaires peuvent être utilisées pour compenser l'inclinaison des fûts à condition qu'elles ne dépassent pas le fût d'origine.
- La longueur maximale de la zone d'appui ne doit pas dépasser la longueur d'origine du fût.
- **Point d'appui maximal à partir de l'encastrement du système 550mm**
- Les rallonges de fût pour fûts d'origine disponibles dans le commerce sont autorisées (par exemple Anschütz modèle 9003, FWB 800, Bleiker, Walther).

Fédération sportive suisse de tir
Section de Tir sur appui
Juon Ignaz